

La Lettre d'Information

Numéro 5 - Printemps 2007

CEDEM
Centre de Droit
et d'Economie
de la Mer



12 rue de Kergoat
CS93837
29238 Brest Cedex 3

Tél : (00 33 2) 98 01 69 37
Fax : (00 33 2) 98 01 69 35

Courriel :
labo.cedem@univ-brest.fr

Site connexe :
www.univ-brest.fr/lab/cedem

Direction :
Annie Cudennec

Direction de la publication :
Annie Cudennec
Rédaction : G. Gueguen-Hallouet,
Denis Bailly, Delphine Gorecki,
Louinord Voltaire
Tirage : 60 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1779-0913

Place à nos jeunes docteurs !

Julien Hay

Le mardi 19 septembre 2006, Julien Hay a soutenu une thèse en économie intitulée « Analyse économique du système international CLC/FIPOL comme instrument de prévention des marées noires ». Le jury était constitué des personnalités suivantes : Jean Boncoeur (Professeur de Sciences Economiques, UBO), Bruno Deffains (Professeur de Sciences Economiques, Nancy 2), Michael G. Faure (Professeur de Droit, Maastricht), Michel Girin (directeur du CEDRE), Gilles Rotillon (Professeur de Sciences Economiques, Paris X) et Olivier Thébaud (Cadre de recherche à l'IFREMER et professeur associé à l'UBO). Julien s'est vu décerner le titre de docteur avec mention très honorable ainsi que les félicitations du jury.

Gurvan Branellec

Le mercredi 27 juin 2007, Gurvan Branellec a soutenu une thèse en droit portant sur "La coexistence des règles applicables au contrat de transport international de marchandises par mer : contribution à l'étude de l'uniformité du droit". Le jury était constitué par : Olivier Cachard (Professeur des Universités et Doyen de l'Université de Droit de Nancy), Philippe Delebecque (Professeur des Universités, Université de Panthéon Sorbonne, Paris), Renaud Mortier (Professeur des Universités, UBO, UFR Droit Economie Gestion, Brest), Martin Ndende (Professeur des Universités, Université de Nantes), Cécile de Cet Bertin, Maître de Conférences, UBO, UFR Droit Economie Gestion, Brest. La thèse de Gurvan a été reçue avec la mention très honorable et les félicitations du jury à l'unanimité.

Toutes nos félicitations à nos jeunes docteurs !

Pour contacter un membre du CEDEM :
prenom.nom@univ-brest.fr



Panorama d'actualités

Protection des ressources halieutiques

La FAO et la CITES renforcent leur collaboration pour garantir l'utilisation durable de la ressource halieutique menacée par la surexploitation. Les deux organismes ont déjà prévu de s'intéresser à plusieurs espèces de requins. Le commerce international de produits de la pêche a récemment atteint la valeur record de 71 milliards de dollars, selon les statistiques de la FAO. Même si ce commerce améliore souvent la sécurité alimentaire et les revenus des pays en développement, la FAO et la CITES ont cependant exhorté les pays pratiquant la pêche à s'assurer qu'ils ne nuisent pas aux stocks sauvages.

Le MEDD crée un cadre de référence pour les Agendas 21 et lance un appel à reconnaissance

La mise en œuvre du développement durable à l'échelle des collectivités territoriales et de leurs groupements, passe souvent par la réalisation d'un « Agenda 21 local », programme d'actions déclinant, au niveau du territoire, l'Agenda 21 adopté par les Etats réunis à Rio en 1992. Conformément à ses engagements, la France a adopté le 30 juin 2003 sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD). Dans ce cadre, elle s'est engagée à favoriser la mise en place de 500 Agendas 21 locaux sur la période 2003-2008.

À l'échelle locale, l'Agenda 21 se présente comme un ensemble cohérent d'objectifs que se fixe la collectivité. C'est un document transversal qui fait converger les politiques de développement économique, social, de protection de l'environnement et de gestion économe des ressources naturelles et d'aménagement. Afin d'encourager l'élaboration d'Agenda 21 locaux, le MEDD crée un cadre de référence pour la mise en place de tels projets et lance un appel à reconnaissance pour toutes les collectivités déjà engagées.

A signaler la publication au journal officiel du jeudi 22 mars 2007, du décret n°2007-381 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique "Université européenne de Bretagne"

Partenariat du CEDEM dans le projet ASEMAR (Auv pour la Sécurité Maritime) labellisé par le pôle de compétitivité

Le CEDEM a réalisé une étude pour le compte du GESMA relative aux règles applicables aux AUV (Automated Underwater Vehicles) dans le cadre de leur utilisation en mer par la Marine Nationale. Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation lors de la Sea Tech Week, à Brest, le 16 octobre 2006.

A l'issue de cette présentation, les personnes présentes (représentant des industriels et des laboratoires de recherche) ont souligné l'opportunité de poursuivre ces recherches dans un contexte élargi aux activités commerciales, en raison des développements potentiels de ces activités et des aléas juridiques inhérents à la mise en circulation de ces nouveaux objets. C'est la raison pour laquelle le partenariat du CEDEM a été sollicité par les porteurs du projet ASEMAR.

Les projets industriels relatifs aux AUV et la recherche dont ils font l'objet visent à mettre en circulation ces véhicules dans toutes les mers du globe. Il apparaît nécessaire de mesurer les contraintes juridiques liées à cette circulation maritime d'un type nouveau, en termes de responsabilité des concepteurs en phase d'essais puis en phase d'exploitation. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de règles spécifiquement applicables aux AUV.

Le CEDEM a proposé à ses partenaires de réaliser l'étude de ces responsabilités ainsi qu'une veille juridique sur les évolutions, prévisibles en raison de la nouveauté de ces véhicules, de l'état du droit en la matière.

Le financement du projet ayant été accepté par le fonds interministériel d'appui aux projets de recherche et de développement, le CEDEM devra débiter les travaux à la rentrée prochaine.

Contact : Cécile de Cet - Bertin

Séminaire du Master II DEAM

Les travaux du séminaire des étudiants en Master II DEAM se sont achevés le 23 mars dernier par une journée de présentation des différentes études réalisées par les étudiants ayant travaillé en groupe pour l'occasion.

en droit public, la réflexion a porté sur : LES JURIDICTIONS INTERNATIONALES ET LE DROIT DES ACTIVITES MARITIMES - ILLUSTRATION : LA QUESTION DE LA NATIONALITE DU NAVIRE

Les travaux ont été dirigés par Annie Cudennec :

- les juridictions internationales en droit de la mer (C. Atonfack Guémo, D. Mbenda, L. Pasquet)
- la notion de lien substantiel selon les différentes juridictions (M. Lelièvre, A. Godu)
- vers une définition du lien substantiel (D. Vernizeau, Master II Recherche)
- l'articulation des compétences entre les différentes juridictions appelées à traiter des questions maritimes (B. Diouf)
- la notion de juridiction internationale (A. Canio, B. Foure, D. Guillas)
- la notion de lien substantiel selon la Cour de justice des Communautés européennes (M. Guilloto, F. Mahefason, G. Gonzales)

en droit privé : LE PAVILION DU NAVIRE EN TANT QUE CRITERE DE RATTACHEMENT DES ACTIVITES MARITIMES INTERNATIONALES A UN ORDRE JURIDIQUE NATIONAL

Les travaux ont été dirigés par Cécile De Cet Bertin :

- le pavillon et la notion de critère de rattachement en DIP (D. Vernizeau),
- le pavillon, critère de rattachement en matière de transport et d'affrètement (G. Gonzales, M. Guilloteau, F. Mahefason)
- le critère du pavillon en droit pénal de l'environnement (M. Lelièvre, A. Godu),
- les infractions pénales à bord du navire en haute mer (C. Atonfack Guémo, D. Mbenda, L. Pasquet)
- le critère du pavillon en droit du travail maritime, le cas du RIF (B. Foure, A. Canio, D. Guillas)
- valeur et portée du critère de nationalité du navire (B. Diouf)

G. Branellec, O. Curtil, V. Labrot, A. Montas ainsi que les étudiants du Master I ont assisté à l'exposé des travaux, ce qui a donné lieu à d'intéressants débats sur les questions traitées au cours du séminaire.

A la recherche d'un régime juridique pour la bioprospection en Antarctique

L'article " A la recherche d'un régime juridique pour la bioprospection en Antarctique " écrit par Betty Quellelec et Anne Choquet a été repris et traduit en espagnol, en anglais et en russe.

La première version de cet article avait permis à Betty et Anne de recevoir, à l'UNESCO en janvier 2005, le deuxième prix du Concours Jeunes Chercheurs de l'Institut Français de Biodiversité 2004.

L'article publié dans Natures Sciences Sociétés (13, 321-326 (2005) a été repris et présenté par la délégation française, à la Vingt-neuvième réunion des Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique qui s'est tenue en juin 2006 à Edinburg (Ecosse). Depuis 2001, Anne participe au sein de la délégation française aux réunions consultatives.

La France a choisi de prendre de nombreux extraits de cet article et révisé en mars 2006, même si elle a précisé que " la délégation française ne fait pas nécessairement siennes toutes les analyses et conclusions développées dans le présent document, mais est convaincue qu'il pourra utilement contribuer aux discussions sur ce thème " (document XXIX ATCM/IP 13).

Les délégations de 45 Etats et 14 observateurs (organisations internationales et organisations non-gouvernementales) ont étudié avec intérêt le document présenté. Le rapport final de la Vingt-neuvième réunion des Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique précise d'ailleurs que les Parties ont "pris note avec satisfaction que le document IP 13 soulevait des questions juridiques importantes, y compris l'instauration d'un éventuel régime dans le cadre du système du Traité sur l'Antarctique [...] et que la question de la prospection biologique serait débattue à la XXXe RCTA et elles ont vivement recommandé de se tenir informées de l'état d'avancement de leurs activités dans ce domaine". La discussion ne fait que commencer, les problèmes juridiques sont nombreux.

Publications

Droit

C. de Cet-Bertin, *L'Etat et l'épave: droit français et projet de convention internationale*, communication au colloque "Sauvegarde maritime, enjeux et perspectives" organisé par l'Ecole des officiers du Commissariat de la marine, 29 mai 2006, Bulletin d'études de la marine, n° 36, janvier 2007

A. Choquet, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, éditions Vuibert, décembre 2006

D. Gorecki, I. Nkoghe, V. Chasseloup : compte-rendu du colloque *L'Union européenne et la mer*, DMF n° 677, janvier 2007.

Economie

Frésard M. et Boncoeur J. (2006) *Costs and benefits of stock enhancement and biological invasion control: the case of the Bay of Brest scallop fishery?* Aquatic Living Resources, 19: 299-305.

Travers M., Nassiri A., Appéré G., Bonnieux F., *Evaluation des bénéfices environnementaux par la méthode des prix hédonistes : une application au cas du littoral* à paraître dans Economie et Prévision

Le CDrom de l'IIFET 2006, 11-14 juillet 2006, Portsmouth, UK, Proceedings of the 13th Biennial Conference of the international Institute of fisheries - Economics & Trade est paru et comporte un grand nombre de publications de Cédémiens, dont notamment :

Alban F., *Assessing the impact of marine protected areas on recreational uses of the marine ecosystem : results of three French field surveys of scuba-diving*

Frésard M., *Biological invasion control in a coastal fishery: a bioeconomic analysis of the bay of Saint-Brieuc scallop fishery (France)*

Le Gallic B., *Slipper skippers and absentee landlord: examining social and economic implications of resource privatisation*

Macher C., *A fish discarding model in mixed fisheries*

Steinmetz F., *A preliminary analysis of long term changes in the value of landing by french fishing fleets operating in the north east Atlantic*

Thébaud O., *A comparative analysis of recent trends in the revenue of selected european fishing fleets*

Colloques

Enjeux des états de référence du littoral

Multiplés enjeux afférents à la notion d'état de référence de l'environnement littoral : besoins d'états de référence pour apprécier les impacts environnementaux causés par les marées noires, besoins et utilisation des états de référence par les gestionnaires des milieux côtiers et marins, enjeux économiques et juridiques des états de référence.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de l'animation scientifique de l'Appel à Proposition de Recherche «Évaluation économique des dommages écologiques des marées noires» lancé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

L'atelier s'est tenu à Brest, à l'IUEM organisé par Julien Hay pour le CEDEM qui a la responsabilité de l'animation de l'APR du Ministère.

Approches volontaires

L'institut de l'Ouest « Droit et Europe », le Centre de recherches européennes de Rennes et le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes ont organisé les 8 et 9 mars 2007, un colloque intitulé : " Les approches volontaires et le droit de l'environnement". Véronique Labrot a assuré la présidence de la session consacrée à "la variabilité et l'efficacité discutée des instruments".

Carnet

Victoire Guéguen-Hallouët est née le 12 mars 2007.

C'est un très beau Bébé de 4 kg qui fait la joie de ses parents et de ses frère et soeur. Toutes nos félicitations à sa maman !